

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 juin 2020

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 22/06/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 10

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Approbation du Budget Primitif Commune. - DE_2020_026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Commune arrêté lors de la réunion des commissions des finances des 10 et 17 juin 2020 comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 571 158 €
- Dépenses d'investissement : 187 803 €
- Recettes d'investissement : 200 166 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis de la commission des finances des 10 et 17 juin 2020
- Vu le projet de budget primitif Commune

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif Commune arrêté comme suit :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	571 158 €	571 158 €
Section d'investissement	187 803 €	200 166 €
TOTAL	758 961 €	771 324 €

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

des jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVENCE)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 07/07/2020
004-210402343-20200629-DE_2020_026-DE

